

La transnationalisation des solidarités : l'exemple de la marche mondiale des femmes

The Transnationalisation of Solidarity : The Example of the World March of Women

Isabelle Giraud

Numéro 45, printemps 2001

Les frontières du social : nationales, transnationales, mondiales ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/009404ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/009404ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Giraud, I. (2001). La transnationalisation des solidarités : l'exemple de la marche mondiale des femmes. *Lien social et Politiques*, (45), 145–160.
<https://doi.org/10.7202/009404ar>

Résumé de l'article

La marche mondiale des femmes en l'an 2000 représente une première expérience de mobilisation des mouvements féministes de plus de 150 pays du monde avec des revendications proprement sociales contre la pauvreté et la violence, adressées aux États nationaux comme aux instances internationales. Pour comprendre cette mobilisation mondiale, nous avons analysé le consensus minimum sur lequel les femmes se sont entendues. Ce consensus est fortement limité par l'alliance avec des femmes d'affinités religieuses opposées à l'avortement. Pourquoi les mouvements féministes l'ont-ils accepté? De quels changements cette acceptation est-elle le signe? Nous avons ainsi mis en évidence qu'au delà de l'action collective se trouvait un véritable projet de solidarité transnationale et d'intégration des mouvements des femmes dans une société civile internationale en construction.

La transnationalisation des solidarités : l'exemple de la marche mondiale des femmes

Isabelle Giraud

Le 8 mars 2000 marque le début d'une série de rassemblements et d'actions organisées dans la plupart des pays du monde tout au long de l'année, pour lutter contre la violence et la pauvreté dont souffrent les femmes. Ce jour-là, la marche mondiale des femmes de l'an 2000 est lancée simultanément dans plus de cinquante pays. De multiples formes d'actions collectives sont utilisées, par exemple, des conférences de presse publiques, notamment à Montréal et à Genève avec des intervenantes de plusieurs pays, des tables rondes, des rencontres avec les dirigeants politiques, des manifestations de rues et, actions centrales du mouvement, des marches un peu partout à travers le monde¹. Le succès de la mobilisation dépasse les attentes. Pour ne prendre que quelques exemples, la marche mondiale des femmes a rassemblé

10 000 manifestants à Paris le 17 juin 2000, autant au Burkina Faso le 6 mai, 30 000 à Bruxelles et à Montréal le 14 octobre, 20 000 à Porto Allègre (Brésil) et 50 000 à Calcutta le 8 mars, alors que près de 150 000 personnes défilaient en Inde dans le cadre de la marche mondiale des femmes. En outre, 4,7 millions de cartes d'appui ont été signées, et l'Assemblée des Nations Unies a reçu le 17 octobre 2000 une délégation de deux cents représentantes, toutes nationalités confondues.

L'organisation de cet événement mondial repose sur la collaboration d'environ 5000 groupes de femmes de 159 pays du monde. Des représentantes de ces groupes (140 au total) se sont rencontrées en octobre 1998 pour mettre au point un cahier de revendications mondiales. La coordination de cet évé-

nement planétaire a été assurée à Montréal par la Fédération des femmes du Québec (FFQ), qui est à l'origine de l'événement. L'idée de marcher pour apporter des revendications aux gouvernements remonte à la marche des femmes contre la pauvreté qui a eu lieu au Québec en 1995. Appelée la marche *du pain et des roses*, cet exemple d'action collective a séduit des participantes originaires des pays du Sud, lors du forum des ONG qui s'est tenu en parallèle à la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, à Beijing, en 1995. Là est né un véritable mouvement des femmes Nord-Sud, parvenu aujourd'hui à une coordination à l'échelle planétaire.

La marche mondiale des femmes présente un double intérêt pour la question de la transnationalisation du social. Tout d'abord, il

s'agit d'une première expérience de mobilisation de femmes, de la base des mouvements féministes, au-delà de leurs frontières nationales. Jusqu'alors, l'activisme international était plutôt réservé à un « jet set féministe », largement piloté par les organisations non gouvernementales américaines, qui se concentraient sur la question de l'intégration des droits des femmes dans l'agenda onusien des droits humains (Keck et Sikkink, 1998; Wichterich, 1998). Leur activité de lobbying auprès des institutions internationales reposait sur un réseau transnational de militantes contre les violences envers les femmes (Keck et Sikkink, 1998). Ce réseau et les ONG féministes ont fait profiter les actrices de la marche mondiale de leurs services, mais ils ne sont pas du tout au fondement de l'action collective². La marche mondiale des femmes est aussi un premier exemple de mobilisation des femmes avec des revendications proprement *sociales*, à savoir un agenda anti-pauvreté et anti-violence, adressées non seulement aux États nationaux mais également aux instances internationales. Enfin, cette expérience pose la

question du statut d'un tel mouvement : de quel phénomène s'agit-il ? Relève-t-il d'un même changement au niveau des mouvements sociaux que celui observé avec la construction d'un mouvement écologiste mondial (Tarrow, 1998) ? Y a-t-il des similitudes entre ce mouvement des femmes et les manifestations de citoyens contre la mondialisation néolibérale, ou encore les mobilisations transnationales des autochtones d'Amérique ? Comment comprendre ces mobilisations transnationales des mouvements sociaux nationaux ?

Étudier la dynamique de transnationalisation du politique à travers un événement comme la marche mondiale des femmes pose quelques obstacles méthodologiques. La multiplication des marches à travers le monde rend chacune unique en son genre. Un deuxième obstacle réside dans la diversité culturelle, linguistique et sociale des participants(es). Nous avons choisi de réaliser notre enquête sur la région de Montréal puisque c'est la Fédération des femmes du Québec qui organise la marche mondiale. Pour retracer le processus et les représentations des acteurs, nous avons réalisé 49 entretiens à Montréal, dix-huit avec des responsables d'associations, les autres avec des manifestants(es) pris au hasard le long du défilé du 14 octobre à Montréal. Cette méthode qualitative nous permet de recueillir un éventail assez large des représentations qui n'exclut pas qu'il y en ait d'autres³.

Ainsi, dans un premier temps, nous tenterons de comprendre pourquoi une telle mobilisation

mondiale a eu lieu, en nous penchant de près sur le contenu des revendications et leurs enjeux. Dans un deuxième temps, nous verrons, à travers les stratégies de mobilisation des groupes sociaux, en quoi cet événement occasionne des changements importants pour les mouvements féministes occidentaux, et, au-delà, pour les mouvements sociaux nationaux. Enfin, nous verrons dans quelle mesure les acteurs eux-mêmes travaillent et remodelent les débats théoriques autour de la notion de société civile globale et de construction de mouvements sociaux transnationaux.

Violence et pauvreté : la transnationalisation des revendications des femmes

En 1995, la marche québécoise *du pain et des roses* visait principalement la pauvreté des femmes. La stratégie du répertoire d'action collective était de type lobbyiste : cibler les revendications, les annoncer, diffuser au plus grand nombre l'information sur le sujet et marcher pour aller chercher auprès des décideurs des réponses aux demandes. Cette stratégie a sans doute réussi pour des raisons conjoncturelles liées au débat constitutionnel canadien. En effet, le positionnement de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) pour le *oui* lors du référendum de 1995 sur la souveraineté du Québec et la visibilité médiatique de la marche auraient rallié un nombre important de Québécoises à la cause du gouvernement péquiste (Lachapelle, 1998 : 104). Néanmoins, pour la FFQ, les résultats positifs de cette marche résultent d'une efficacité

particulière du répertoire d'action collective choisi. L'idée de la marche a séduit au-delà des frontières. Mais un répertoire ne peut à lui seul expliquer qu'un tout petit groupe, qui ne comptait que trois permanentes en 1995, soit parvenu à entraîner plus de 5000 groupes de femmes dans un projet planétaire. Au-delà du répertoire, le contenu de la marche *du pain et des roses* était signe d'une ouverture de la part de féministes du Nord à une nouvelle manière d'aborder les phénomènes qui touchent la vie des femmes du monde entier.

La nouveauté dans la marche mondiale des femmes réside dans la réalisation d'un consensus minimal concernant les besoins juridiques, politiques, économiques et sociaux des femmes du monde face à deux phénomènes considérés comme primordiaux : la pauvreté et la violence. Ce consensus n'était pas donné d'avance et il s'agit d'un véritable défi qui a été surmonté lors de la première rencontre des déléguées internationales les 17 et 18 octobre 1998. Comme tout consensus, il laisse de côté les visions les plus radicales, en particulier des éléments fondamentaux du projet féministe occidental. C'est pourquoi, après avoir présenté l'agenda social commun, nous aborderons les limites de ce travail de construction d'analyses et de solutions mondiales aux problèmes socio-économiques et socio-domestiques rencontrés par les femmes.

En 1995, lors de la marche *du pain et des roses* au Québec, les marcheuses ont demandé des changements importants dans les poli-

tiques sociales québécoises et ont obtenu des résultats forts satisfaisants : hausse du salaire minimum, reconnaissance officielle de l'économie sociale (Lévesque et Mendell, 1999), mise en place du programme des garderies à 5 dollars par jour (Jenson, 1998). Leur analyse des problèmes reposait sur l'idée que l'aggravation de la pauvreté des femmes provenait non seulement du triomphe du néolibéralisme politique mais également du maintien du système patriarcal. Cette analyse duale des systèmes, héritée d'une tradition féministe socialiste (Eisenstein, 1979; Dietz, 1999; Masson, 1999) repose sur l'idée que l'État joue un rôle de médiation entre le capitalisme et le patriarcat. Or, la marche *du pain et des roses* a permis aux féministes québécoises d'identifier l'organisation du système économique mondial comme un niveau de régulation politico-économique limitant les capacités de médiation de leur État⁴. Comme le souligne Manon Massé (FFQ), coordonnatrice de la marche au Québec, « les résultats de la marche de 1995 montrent les limites de l'État québécois : le salaire minimum a été augmenté mais pas autant qu'on le voulait à cause de la mondialisation et de la déréglementation en Ontario »⁵. C'est cette analyse qui sera proposée lors de la première rencontre internationale les 17 et 18 octobre 1998. Les problèmes sociaux rencontrés par les femmes aux niveaux nationaux sont identifiés comme relevant d'une politique économique mondiale néolibérale fortement inégalitaire et d'une internationalisation des politiques publiques faites de res-

trictions budgétaires, de privatisation et de déréglementation des marchés.

Une telle analyse ne date pas de la marche mondiale des femmes. On la trouve déjà dans le rapport du projet *Development Alternatives with Women for a New Era* (DOWN), écrit par des chercheuses du Sud et soumis à la conférence de Nairobi en 1988 (Sen et Grown, 1992). Ce rapport souligne le rôle de la dépendance Nord-Sud et des politiques d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale dans l'aggravation de la pauvreté des femmes et l'incapacité de leurs États à assurer le minimum vital aux populations (Sen et Grown, 1992). La notion de « pauvreté au féminin » a toujours été au centre des préoccupations des Africaines, des Latino-américaines et des Indiennes. Elles rappellent, lors de chaque conférence mondiale, à quel point le fardeau de la recherche de subsistance pour leur famille repose sur les femmes; à quel point ce sont elles qui assurent la production agricole et vivrière dans de nombreux pays; à quel point ce sont elles encore qui parcourent des kilomètres pour faire accéder leurs enfants aux services de santé ou d'éducation. Jusqu'à la fin des années 1980 pourtant, les femmes du Nord ont très peu contribué à cette analyse de la situation des femmes du Sud. Dans les années 1970, le féminisme radical des Européennes s'est dissocié des luttes marxistes, reprochant aux communistes et aux socialistes la subordination des rapports sociaux de sexe aux rapports sociaux de classe. Cette conception a ainsi délégitimé tout

lien conceptuel entre l'émancipation des femmes du Sud et la dépendance Nord-Sud, véhiculant finalement une conception individualiste de l'émancipation féminine dans laquelle ces dernières ne se reconnaissaient pas (Sen et Grown, 1992). Le féminisme égalitaire nord-américain illustre parfaitement cet individualisme en mettant au premier plan le libre choix en matière de reproduction et la liberté financière par l'intégration individuelle des femmes au marché du travail. Ainsi, les « solutions » ne pouvaient être que culturellement et socialement situées dans l'espace économique, culturel et politique occidental. L'obstacle majeur à une alliance transnationale résidait en grande partie dans cette forme d'ethnocentrisme des féministes du Nord.

Dans les années 1990, un tournant est opéré par les féministes occidentales, avec la multiplication des constats sur la féminisation de la pauvreté dans les pays occidentaux et le lien réalisé entre ce phénomène et l'orientation néolibérale des politiques publiques (Brodie, 1998; Hirata et Senotier, 1996; Maruani, 1998; Maruani et Reynaud, 1993).

Par extension, ce lien permet d'identifier le pouvoir laissé par les États aux dirigeants des entreprises capitalistes et à la finance internationale comme étant une cause commune des souffrances des femmes, au Nord comme au Sud. « À la mondialisation des marchés correspond la mondialisation de la pauvreté et de l'exclusion car les inégalités s'accroissent⁶. » Il devient alors possible de joindre dans un même combat les femmes du monde entier. Ce n'est pas le capitalisme en soi, ni l'impérialisme occidental, ni le système politique international qui sont en cause, mais l'idéologie néolibérale qui les façonne et que les hommes politiques du Nord comme du Sud adoptent sans sourciller. Un des premiers fondements de la transnationalisation repose sur cette alliance derrière une même analyse politique de la mondialisation. En même temps, cette analyse rejoint celles de nombreux groupes du mouvement de résistance à la mondialisation (SalAMI, ATTAC, Alternatives) qui travaillent déjà pour accroître l'égalité Nord-Sud. C'est de leurs préoccupations ainsi que de celles des femmes du Sud que les revendications mondiales de la marche des femmes se sont inspirées. Elles demandent la fin des compressions budgétaires et des politiques d'ajustement structurel (P-2, d et e), l'annulation de la dette des 53 pays les plus pauvres (P3), la mise en œuvre de la taxe Tobin (P-2, a), la création d'une organisation politique mondiale, démocratique et paritaire Nord-Sud, hommes-femmes de régulation économique et sociale (P-5) et

celle d'un conseil pour la sécurité économique et financière⁷.

Ainsi, pour les femmes du Sud, le thème de la pauvreté représente une vraie opportunité politique. Étant donné les multiples difficultés des acteurs des pays en développement pour se faire entendre sur la scène internationale, l'alliance avec les pays occidentaux constitue une stratégie de longue date (Keck et Sikkink, 1998). Le répertoire discursif sur la « pauvreté » de la marche québécoise *du pain et des roses*, c'est-à-dire la rhétorique politique, les analyses et l'argumentaire (Jobert, 1994), ouvrent ainsi la possibilité d'intégrer la dépendance Nord-Sud aux causes des inégalités qui touchent les femmes.

Mais ce répertoire a d'autres conséquences, au-delà de l'alliance Nord-Sud. Il a par exemple placé l'ONU devant une contradiction, entre son rôle de défense des droits humains et son soutien des politiques économiques et sociales néolibérales⁸. En effet, dans la rhétorique de la marche mondiale, le lien entre pauvreté et citoyenneté est directement construit dans le champ des droits humains :

La pauvreté, c'est la négation des droits humains fondamentaux, c'est un interdit de citoyenneté. [...] Les droits ne sont plus ni promus, ni protégés : ils sont subordonnés aux impératifs du marché et du profit⁹.

L'ONU est alors l'instance appelée à intervenir sur les politiques et les programmes du FMI, de la Banque mondiale et des États nationaux. Ce lien entre pauvreté, citoyenneté et droits humains était déjà sous-entendu dans la plate-

forme de Beijing, qui posait la question de la pauvreté des femmes en termes d'accès aux ressources et de droits liés à cet accès¹⁰. Néanmoins, la notion de « droits humains » n'y est pas explicite. Or pour les femmes, cette notion relève d'un répertoire qui a déjà permis de faire avancer leur cause au niveau mondial. C'est dans ce registre que les militantes des réseaux transnationaux sur les violences faites aux femmes sont parvenues à intégrer leurs revendications et à faire avancer l'idée que les rapports sociaux de sexe, rapports souvent privés, peuvent faire l'objet du droit public international (Keck et Sikkink, 1998, chapitre 5). Ainsi, les revendications de la marche opèrent le lien entre les dimensions socio-économiques et les dimensions socio-domestiques des besoins des femmes sur la base de la notion universelle de droits humains. Cette notion sert de pont entre les revendications liées à la pauvreté (et aux politiques économiques et sociales) et celles liées à la violence, qui débordent du social vers le juridique et la diplomatie internationale.

Le thème de la violence vient alors en second plan par rapport à celui de la pauvreté pour expliquer la transnationalisation. Ce thème est déjà investi au niveau international de sens, d'analyses et de compréhensions communes. Il n'y a pas vraiment de nouveauté dans la construction du discours contre les violences faites aux femmes. La marche mondiale demande surtout l'application, dans la réalité, des conventions signées par les États nationaux à l'ONU. Néanmoins, selon nos interlocutrices, l'ajout du

thème de la violence au répertoire de la marche des femmes provient en grande partie des femmes du Sud, qui ne l'entendent pas seulement dans ces termes juridiques. Elles pensent avant tout aux guerres et aux crimes perpétrés envers les femmes en temps de guerre. Elles pensent également aux traditions violentes comme les immolations ou l'excision. Sur ce chapitre, il n'y a pas de contestation possible. Pour les occidentales, c'est seulement une nouveauté que la guerre rejoigne le cortège des revendications contre les violences conjugales, le harcèlement sexuel et le viol.

Par contre, lorsque les féministes du Nord ont voulu apporter leurs propres préoccupations au chapitre des « violences », elles ont échoué à faire consensus. Elles ont dû admettre qu'il était difficile pour certaines femmes d'Amérique latine ou des pays musulmans de soutenir des revendications sur l'homosexualité et les droits reproductifs. C'est pourquoi les revendications des lesbiennes (V-10 et V-11 sur l'orientation sexuelle) ont fait l'objet d'une adoption libre pour chaque pays, et les revendications sur les droits reproductifs ont été édulcorées dans les revendications mondiales. On a évité les mots « contraception » et « avortement » en adoptant la formulation suivante: « Les États doivent reconnaître aux femmes le droit de disposer de leur vie et de leur corps et de maîtriser leur fécondité » (V2). Ainsi, les participantes pouvaient interpréter cette revendication, selon leur convictions éthiques, soit comme un droit à la contraception et à l'avortement, soit comme

une simple injonction que les États protègent les femmes contre les actes de violence physique sur leur corps. Par ailleurs, comme chaque pays pouvait adopter des revendications nationales spécifiques pour ses propres activités, aucun conflit n'a éclaté. Les féministes américaines et européennes ont simplement ajouté des thèmes à côté de la violence et de la pauvreté. Les Européennes ont construit leurs revendications en quatre chapitres. Le premier insiste sur la citoyenneté et son élargissement, le deuxième sur la pauvreté, le troisième sur « le droit des femmes à disposer de leur corps et à choisir leur mode de vie, leur sexualité et leur orientation sexuelle » et le quatrième sur les violences. Les Américaines, pour leur part, ont ajouté aux thèmes « pauvreté » et « violence » le thème « égalité », pour ainsi réintégrer la question des droits reproductifs et de l'accès à des structures pour la contraception et l'avortement.

Néanmoins, comme l'ont bien vu les Américaines, l'éviction de la question de l'avortement s'accompagne de l'éviction de la question de l'égalité. L'occurrence du mot *égalité* est mineure dans les revendications mondiales et québécoises de la marche¹¹ alors que, par exemple, elle était remarquable dans la Convention pour l'élimination de toutes les discriminations de 1979¹² (Keck et Sikkink, 1998: 168). Pour certaines féministes québécoises, il s'agirait d'une dérive inquiétante¹³.

Le consensus n'est donc pas établi sur les fondements du féminisme occidental. Lors de la confé-

rence « Beijing +5 » qui s'est tenue à New York du 5 au 10 juin 2000, dans son allocution du 9 juin 2000 devant la séance plénière des Nations Unies, Françoise David a souligné « que les femmes disposent d'un droit inaliénable à disposer de leur vie, de leur corps, de leur santé sexuelle et reproductive. Nous exigeons que les lois reconnaissent ce droit ». Ce rappel de la revendication V2, fait au nom des ONG de la région Europe-Amérique du Nord, ne donne pas une priorité à l'interprétation en termes de droit à l'avortement et à la contraception. Ce maintien de l'ambiguïté tout au long de l'année 2000 s'explique essentiellement par la présence importante de groupes religieux dans la coalition québécoise depuis la marche de 1995. L'un des principaux financeurs de la marche mondiale est l'association catholique de développement international Développement et Paix, fondée par les évêques catholiques du Canada¹⁴.

La construction d'un répertoire d'action collective commun aux mouvements de femmes du monde a donc débouché sur une définition minimale. Les principes communs

aux mouvements de femmes sont centrés autour de l'analyse duale des systèmes (capitaliste et patriarcal), et les revendications s'articulent autour des concepts de pauvreté, citoyenneté, droits humains, violence. Elles ne demandent pas plus, au niveau international, que la simple application des traités internationaux. Même les organismes onusiens vont parfois plus loin dans leur analyse et leurs recommandations¹⁵ (UNFPA, 2000). Comme tout consensus, ces principes minimaux sont réducteurs de la richesse et de la diversité des féminismes du monde. En particulier, ils font disparaître les mots « égalité » et « liberté ». Dès lors, la participation des féministes occidentales à la marche mondiale des femmes peut paraître problématique. Comment expliquer qu'elles aient accepté de se rallier à un mouvement qui inclut des groupes religieux opposés à la liberté reproductive et véhiculant une conception de l'égalité dans la complémentarité des rôles entre les femmes et les hommes ? Le mélange du féminisme et de l'éthique religieuse ne serait-il pas un pari qui, pour être gagné par les féministes, nécessiterait inévitablement le ralliement des groupes religieux au principe de la liberté des femmes dans l'ensemble de leurs choix ? Comment expliquer que les féministes occidentales acceptent que cette alliance exclue du même coup des revendications de base de leur féminisme, comme les droits reproductifs, ou encore l'égalité substantielle, c'est-à-dire l'égalité des droits et de l'accès à la citoyenneté et aux activités politiques et sociales ?

Mobilisation dans les mouvements sociaux nationaux

Pour mieux comprendre la mobilisation des femmes du monde et l'extraordinaire solidarité qui s'est construite autour de la marche mondiale des femmes, il nous faut revenir sur la stratégie de mobilisation et de transnationalisation particulière au répertoire d'action collective choisi par la Fédération des femmes du Québec. Il s'agit avant tout d'une stratégie visant la visibilité médiatique, qui repose sur l'élargissement au maximum des bases de mobilisation dans les mouvements sociaux nationaux. Comme chacun sait, pour tout mouvement social, la visibilité médiatique de l'action collective est une composante de son succès (Champagne, 1984). Néanmoins, ce procédé de mobilisation fait courir le risque au mouvement d'entrer dans des contradictions insurmontables à long terme.

Le thème de la pauvreté en Amérique du Nord et en Europe n'est pas l'apanage des mouvements féministes. Ce répertoire est déjà investi par des associations et groupes de pression nombreux. En mobilisant les femmes sur la pauvreté, la Fédération des femmes du Québec se donne les moyens de rallier plus de groupes sociaux et donc d'augmenter la visibilité de l'action collective. L'avantage stratégique du thème de la pauvreté, comme de celui de la violence, réside dans le fait qu'il concerne non seulement les femmes mais l'ensemble de la population. En ne définissant plus les intérêts des femmes comme des intérêts particuliers mais en les intégrant pleine-

ment dans l'intérêt général, les féministes permettent aux autres groupes sociaux et aux hommes de se solidariser avec la cause défendue. Ainsi, les syndicats et les groupes communautaires québécois, dont certains affichent clairement leur obédience catholique, ont rejoint la FFQ dès 1995. La Fédération devient par exemple membre fondateur du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, créé en 1998, avec des groupes comme ATD-Quart-monde, le Carrefour pastoral en milieu ouvrier, la Conférence religieuse canadienne et la Confédération des syndicats nationaux. Elle rallie également des associations qui revendiquent plus de logements sociaux, comme le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). Finalement, partie prenante dans les concertations sur l'économie sociale, la FFQ connaît entre 1995 et 2000, au sein du mouvement social québécois, un élargissement considérable des alliances avec les autres acteurs de la société civile.

Pour organiser la marche mondiale des femmes, l'alliance avec les associations déjà impliquées dans des réseaux de solidarité internationale s'avère aussi incontournable. L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), le Centre canadien d'étude et de coopération internationale, le Centre international de solidarité ouvrière (CISO), Développement et Paix, l'Inter Church Action¹⁶ servent de porte d'entrée à la FFQ dans le monde des relations transnationales. En 1996 commence un important envoi de courrier, qui sera relayé

dès 1999 par la création du site Internet de la marche mondiale des femmes, hébergé au Québec par le serveur du Centre de documentation de l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF). En deux ans, le travail de mise en réseau des femmes a été considérable. Dix-neuf sites Internet consacrés à la marche mondiale ont été créés. Ils offrent des liens avec toute sortes de sites féministes, des moteurs de recherche et des documents concernant la situation des femmes un peu partout dans le monde. La directrice du CDEACF peut d'ailleurs se féliciter d'avoir réussi à avoir un serveur indépendant. À elle seule, la marche génère un million trois cent mille demandes par mois¹⁷. Rappelons que plus de 5000 associations ont adhéré à la marche mondiale et que 4,7 millions de cartes d'appui ont été signées. Selon l'enquête par questionnaire effectuée auprès des groupes participants, publiée sur le site de la marche mondiale, seulement 55 pour cent d'entre eux ont un membership uniquement féminin et 67 pour cent des groupes affirment travailler sur la condition féminine. Il y a 9 pour cent de groupes visant la solidarité internationale, 9 pour cent de syndicats, 8 pour cent de groupes ayant une affiliation religieuse; 59 pour cent des groupes affirment qu'ils luttent contre la pauvreté, 52 pour cent dans le domaine du développement, 30 pour cent en environnement, 29 pour cent pour la paix. Cette diversité est typique de la nouvelle forme de mobilisation des mouvements sociaux dans les années 1990, qui repose sur une certaine

«mouvance des réseaux de solidarité» (Lemire, 2000).

Au Québec, il est manifeste que la marche *du pain et des roses* a ravivé le féminisme québécois et que le fait de rassembler derrière la cause des femmes un grand nombre d'associations a permis d'intégrer entièrement la problématique féministe dans les problématiques sociales. Ce tour de force a été amplifié par la mobilisation pour la marche mondiale des femmes avec la mise en œuvre par ces groupes d'activités «d'éducation populaire et d'information». Depuis le départ, au-delà de la perspective revendicatrice, la marche mondiale devait être également l'occasion de diffuser au plus grand nombre l'analyse féministe de la mondialisation des marchés et l'information relative à la pauvreté des femmes et aux violences qu'elles subissent à travers le monde¹⁸. Comme le souligne une organisatrice de la FFQ, «le rôle de l'organisation est de permettre que le monde qui vit ces situations aient des outils pour comprendre: la vulgarisation est de la responsabilité des groupes»¹⁹. Cette conception du rôle d'information et d'éducation du mouvement des femmes est relativement nouvelle pour les mouvements féministes occidentaux. Dans les années 1970-1980, on avait plutôt insisté sur la prise de conscience par les femmes de la situation qu'elles vivaient. Cette prise de conscience avait lieu dans des groupes autonomes et pouvait prendre diverses directions selon les différentes conceptions de l'identité des femmes construites à l'intérieur des groupes (identité féminine différentialiste ou identité

féministe égalitariste) (Lamoureux, 1995). Le changement vers la diffusion et la vulgarisation de l'analyse féministe permet de mobiliser sur une autre base que l'identité sexuelle et il permet d'intégrer les réflexions féministes aux analyses de mouvements sociaux jusqu'alors plutôt « neutres » par rapport au genre.

En effet, notre enquête effectuée auprès des manifestants le 14 octobre 2000 à Montréal montre qu'ils ne marchent pas tous en vertu de leur identité de sexe. Même si c'est la marche *des* femmes, on retrouve des hommes et des enfants à leurs côtés. Dans l'analyse des entrevues, réalisées en grande majorité avec des femmes, nous avons identifié six types de référence identitaire (du plus cité au moins cité): l'identité féminine, l'identité de militant (que Castells [1997] appelle encore l'identité-projet), l'identité sociale (monoparentale, chômeur), l'identité ethnique (minorité « visible » et autochtone) et l'identité homosexuelle²⁰. L'identité féminine ne monopolise plus les fondements de la participation à une manifestation féministe. En ce sens, les réflexions des théoriciennes post-modernes sur l'impensable com-

munauté des femmes sont dépassées par un mouvement de femmes qui repose sur d'autres formes d'identification, notamment sur une identification politique fondée sur un militantisme anti-sexiste.

Deuxièmement, selon la directrice du CDEACF, on assisterait à une véritable « effervescence de la pensée féministe ». Des groupes qui travaillaient avec une conception neutre des questions politiques ont été invités à réfléchir sur les effets différenciés des politiques sociales. Par exemple, dans les milieux écologistes québécois, la marche mondiale a été l'occasion de créer un Réseau des femmes en environnement. Liliane Cotnoir, la présidente, estime que le désir de participer en tant que groupe écologiste à la marche mondiale des femmes a suscité des réflexions sur les liens entre féminisme et environnement. La brochure du Réseau sur la santé des femmes atteste d'ailleurs l'effervescence de leur pensée sur le sujet. Enfin, sur la question « que pensez-vous des revendications québécoises ? canadiennes ? mondiales ? », la majorité des répondants n'avaient pas d'avis, et les revendications en tant que telles demeuraient inconnues pour l'essentiel. Cependant, ils avaient une idée précise des liens entre les thèmes de la violence et de la pauvreté, et la situation particulière des femmes.

Ce travail de diffusion de l'analyse féministe a également obtenu des résultats surprenants. Des religieuses du Québec, ralliées à la marche mondiale des femmes, passeraient outre à l'obstacle éthique pour rallier la cause féministe du droit à la libre disposition de son

corps (*Le Devoir*, 16-10-00). Selon la conférence religieuse canadienne de la région du Québec, « des femmes font des choix qui peuvent laisser certaines d'entre nous perplexes [...] Par rapport à toutes ces femmes, nous préférons les reconnaître avec respect plutôt que de porter un jugement sur leurs choix »²¹. D'autres représentants de groupes religieux ont également manifesté une position de neutralité par rapport à cette question²². Cette attitude donne à penser que l'alliance avec les groupes religieux ne conduit pas nécessairement à l'éviction de revendications pour la liberté en matière de reproduction.

Malgré tout, au Canada, les groupes issus de l'Église catholique (certains directement affiliés au Saint-Siège par l'intermédiaire de la Conférence des évêques catholiques du Canada) ralliés à la marche des femmes par le biais de la cause anti-pauvreté ou des réseaux de solidarité internationale demeurent source de conflits et de difficultés. Selon les représentantes du Réseau québécois d'action pour la santé des femmes que nous avons rencontrées, c'est en raison de la présence de ces groupes qu'elles n'auraient pas réussi à imposer leurs revendications sur un meilleur accès à la contraception et à l'avortement au Québec. Leur présence générerait une forme d'autocensure du mouvement féministe. À l'inverse, comme les revendications canadiennes comportaient un passage sur l'accès à l'avortement, les groupes catholiques ont éprouvé de la difficulté à justifier leur participation à la marche des femmes. Dans un communiqué sur son site Internet, le

groupe Développement et Paix cherche à légitimer sa mobilisation auprès des féministes par l'alliance avec les femmes du Sud. Il précise que « les revendications mondiales ne font aucunement référence à l'avortement » (*Solidarités*, été 2000 : 2) et que « l'argent de Développement et Paix n'a pas été utilisé pour organiser la marche au Canada », mais est destiné aux femmes des pays en voie de développement²³. Par contre, d'autres catholiques du Canada ont plutôt cherché à délégitimer la revendication de l'avortement et de la contraception, et à imposer leur présence et leur visibilité dans la marche des femmes. En effet, le jour de la marche canadienne, le 15 octobre à Ottawa, lors de la messe dédiée à la marche des femmes, l'évêque John Sherlock a clos ainsi le débat autour de la participation des catholiques :

Nous n'endossons d'aucune manière certains éléments qui ont été introduits dans le programme de la marche des femmes. Et que personne ne vienne dire que nous sommes d'accord sur ces points. [...] L'une des organisatrices de la marche a déclaré qu'elle ne voulait pas de militants pro-vie dans le défilé. Elle nous a dit de rester chez nous. Nous n'en ferons rien. Nous allons au contraire participer à la marche, pour proclamer le plein droit à la vie pour tous les êtres vivants (notre traduction)²⁴.

Pour les Françaises, cette présence des groupes religieux est « contre-nature », tant la laïcité est ancrée dans leur culture féministe²⁵. D'ailleurs, les groupes anti-avortement effectuent au sein des institutions onusiennes un travail de sabotage et de menace qui a de quoi refroidir les partisans d'une telle alliance (Druelle, 2000). De même, ce n'est pas un hasard si les

féministes américaines ont été les « grandes absentes » à New York, où les associations caritatives catholiques, comme les Sœurs de la charité, sont venues les plus nombreuses. En revanche, ces associations avaient boudé la marche nationale à Washington, qui avait rassemblé près de 20 000 militantes mais insistait sur l'avortement (*Le Soir*, 18-10-2000). On peut ainsi se demander si la faible mobilisation à New York (10 000 marcheuses seulement) n'est pas due à cette difficulté de soutenir une cause largement limitée par la présence d'opposants éthiques aux revendications de base du féminisme occidental.

Comme le souligne Tarrow, les mouvements transnationaux sont à la fois difficiles à construire et à faire perdurer (Tarrow, 2001). Cette délégitimation des revendications de base du féminisme occidental par les catholiques du Nord ne serait pas tant un obstacle si elle n'était pas également soutenue par des groupes de femmes du Sud. Selon Susie Rojzman, représentante de la France dans le comité de liaison international, trois problèmes doivent être affrontés pour assurer l'avenir du mouvement transnational des femmes : « l'intégration des questions liées à la problématique du corps et de la sexualité, le lien réel avec le mouvement anti-mondialisation et la forme de la prise de décision au sein du réseau transnational ». Sur la première dimension, il n'est plus possible aujourd'hui de maintenir l'ambiguïté. En février 2001, suite à la décision du président Bush de couper les fonds aux programmes d'avortement dans le Tiers Monde, le comité organisateur de la marche

a invité les comités nationaux à s'élever « contre cet abus de pouvoir » et a proposé diverses actions. En réaction, l'organisme Paix et Développement s'est retiré de la coalition²⁶. Ce positionnement sur l'avortement rejaillit sur les deux autres problèmes évoqués par Susie Rojzman. Tout d'abord, cette réaction du comité organisateur ne révèle-t-elle pas un manque de démocratie dans l'orientation du mouvement ? Certains groupes de femmes du Sud vont-ils également suivre Paix et Développement et quitter le réseau ? Une réunion aura lieu en octobre 2001, dont l'enjeu sera de donner forme et contenu au « réseau mondial de solidarité féministe »²⁷. Deuxièmement, cette décision tend à consacrer la tendance à un rapprochement de plus en plus important avec le mouvement anti-mondialisation.

En effet, une grande majorité des organisations créées pour la défense des citoyens face à la mondialisation néolibérale est également opposée aux groupes religieux sur la question de la liberté reproductive. Il s'agit des militants(es) qui s'opposent à l'idéologie néolibérale et aspirent à une forme de mondialisation dans laquelle le politique a le primat sur l'économique. Pour eux, les marchés ne doivent pas être simplement régulés par des organes juridiques, comme le suggérait le projet avorté de l'OMC (George, 1999). Dès leur création, ces associations comportent un volet féministe. Ainsi, parmi les associations fondatrices d'ATTAC-France se trouve la CADAC, la coordination féministe qui a pris en charge l'organisation de la marche mondiale

pour la France. Au Québec, l'organisation SalAMI comporte un comité féministe très actif et dont les membres se disent volontiers « plus radicales » que la marche mondiale²⁸. Ainsi, ces associations ont intégré une composante féministe occidentale dans leurs analyses, même si cette dimension est souvent occultée par les observateurs²⁹.

Dans le cadre de la marche, le soutien aux groupes anti-mondialisation n'a pas été immédiat. Mais il augmente après Seattle (décembre 1999). Ces groupes ont rejoint la marche et fourni le soutien de leurs réseaux et de leurs médias d'information (*Le Monde diplomatique*, *Alternatives*) pour diffuser les analyses sur les effets socio-économiques de la mondialisation, en particulier sur la situation des femmes. La marche mondiale des femmes, de son côté, a donné son appui aux activités de la Mobilisation pour une justice globale à Washington du 9 au 17 avril 2000, activités organisées par une coalition internationale de 504 organismes³⁰. Ses organisatrices ont également participé à la rencontre des ONG de Seattle +1 (Paris, novembre-décembre 2000)

et au Forum social mondial de Porto Allègre (janvier 2001). Il y avait également des représentantes de la marche dans le forum parallèle au sommet de Copenhague +5 (Sommet pour le développement social, Genève, juin 2000) et les femmes ont été mobilisées pour le Sommet des peuples, à Québec, portant sur la zone de libre-échange des Amériques (ZLEA, avril 2001). Ce rapprochement avec le mouvement populaire anti-mondialisation tend plutôt à renforcer la participation des féministes occidentales et à réaffirmer la pertinence des analyses plus radicales.

Le processus de transnationalisation conduit alors à des choix et à des interrogations stratégiques importantes pour les militants(es) de chaque pays. La présence des groupes d'affiliation religieuse du Sud et du Nord représente une limite à la transnationalisation des mouvements des femmes. Pourtant, elle n'a pas conduit au boycott complet de la marche par les féministes égalitaires en l'an 2000. Au-delà de la possibilité d'aménager les revendications selon les différents niveaux de régulation politique auxquels on s'intéresse, les alliances forgées avec les groupes anti-mondialisation n'auraient-ils pas également eu leur importance pour le maintien d'un certain équilibre ? Le mouvement n'aurait-il pas réellement mis en place des formes de solidarités transnationales telles que les représentations sur la dimension mondiale du mouvement dominant la décision de rester dans l'action collective ?

Mondialiser les solidarités et intégrer de plain-pied la société civile internationale

Il est impossible de comprendre ce ralliement des féministes occidentales à un mouvement somme toute très modéré sans interroger la force des représentations et l'importance que revêt la transnationalisation pour les militantes et militants qui ont participé à la marche mondiale des femmes. La transnationalisation, c'est tout d'abord la solidarité au-delà des frontières: ce geste est investi par les militants(es) d'une très forte valeur morale. Deuxièmement, ce geste est interprété comme un acte de construction d'un nouvel ordre mondial dans lequel les associations de la société civile joueront un rôle politique plus important dans la prise de décision nationale et supranationale.

Voici quelques exemples de commentaires de personnes interrogées au hasard lors de la marche à Montréal le 14 octobre 2000: « De toute beauté », « fantastique », « un travail extraordinaire », « émouvant », « un cadeau qu'on se fait nous les femmes pour l'an 2000 ». Plus de la moitié des personnes interrogées évoquent l'idée d'un « mouvement de solidarité » lorsqu'elles parlent des résultats de la marche. Pour les unes, il s'agit d'un « mouvement féministe mondial », ou encore d'un « mouvement internationaliste féministe »; d'autres parlent plus modestement d'une « chaîne mondiale », d'un « mouvement de solidarité nouveau »; les autres enfin évoquent l'idée de « se donner la main », de « lutter coude

à coude », de « se regrouper ». Pour des membres du groupe mexicain pour les droits humains, « les femmes s'intègrent pour la première fois au système mondial ». Même s'il ne s'agit que d'une représentation, même si seulement 4,7 millions de signatures ont été récoltées alors qu'on en espérait 10 millions (*le Monde*, 20-06-00), pour les manifestants(es), l'élargissement de l'univers des solidarités à l'ensemble de la planète représente l'acquis majeur de la marche.

La marche offre incontestablement l'occasion pour les mouvements de femmes de s'unir concrètement. Les Européennes, en particulier, se sont enfin dotées d'une coordination au niveau européen, coordination qui intègre l'élargissement de l'Europe à l'ensemble du continent. Un travail approfondi a ainsi été réalisé à partir des législations nationales pour parvenir à une « harmonisation par le haut », c'est-à-dire à la construction d'une plate-forme de revendications qui intègre les expériences politiques, sociales ou économiques apparues aux féministes comme étant les plus bénéfiques pour les femmes. La solidarité des mouvements de femmes au niveau européen paraît d'autant plus importante que les principales mesures prises par les États membres en matière d'intégration de la perspective du genre dans les politiques publiques (*mainstreaming*), et de parité dans la prise de décision, ont été impulsées au niveau du Conseil de l'Europe et de la commission (Jenson, 2000). La présence de 30 000 marcheuses à Bruxelles témoigne de la recon-

naissance par les militantes de cette importance.

Créer des solidarités était l'un des buts affichés de la mobilisation collective. Sur ce point, les participantes du Québec considèrent que la marche mondiale a été une réussite totale. Certaines n'hésitent pas à avancer qu'il y a eu une véritable prise de conscience par les femmes des problèmes qui leur sont communs dans le monde entier. Porter à l'ONU leurs revendications communes est à la fois symbolique et parlant. La valeur morale accordée au geste de solidarité est doublée d'un sens politique profond. Face aux instances internationales de prise de décisions, la transnationalisation des solidarités est présentée comme un acte politique incontournable.

Dans la lettre adressée à l'ONU le 17 octobre 2000, la position de la marche mondiale exprime la volonté des femmes engagées de :

construire une société civile internationale qui soit féministe, solidaire, unie, pacifique et qui participe pleinement à la lutte contre la mondialisation néo-libérale qui appauvrit les femmes et accentue les inégalités entre pays riches et pauvres, entre hommes et femmes, entre classes sociales favorisées et non favorisées³¹.

Cette idée de construction d'une société civile internationale s'est enrichie lors de la marche mondiale des femmes. Une plus grande interpénétration des mouvements anti-mondialisation et écologistes avec celui des femmes tend à confirmer l'hypothèse de Lemire (2000) selon laquelle le mouvement anti-mondialisation a moins tendance à être réactif et défensif que porteur d'un projet de société

(Castells, 1997). En effet, les féministes avancent un projet fondé sur « l'égalité entre les sexes, la justice sociale et la redistribution de la richesse » (F. David, discours à l'ONU, 9 juin 2000), projet de société post-patriarcale selon Castells (1997). Ce projet de société post-patriarcale est couplé à des revendications qui conduiraient à un dédoublement de la citoyenneté. En effet, l'idée de remplacer l'OMC par un organisme démocratique, paritaire (Nord-Sud et hommes-femmes) présuppose la construction d'une citoyenneté qui serait « post-nationale ». En même temps, la dimension nationale demeure primordiale, ne serait-ce que dans l'insistance sur le rôle des États et de l'ONU et l'affirmation d'un projet de mondialisation fondé sur « le respect des cultures, des différences et de l'environnement »³².

Bien sûr, ce ne sont pas tous les militants anti-mondialisation qui adhèrent à ce genre de projet. Il s'agit principalement de la composante « nouvelle gauche » du mouvement, qui aspire à redonner du pouvoir au politique sur l'économique, faisant la promotion d'un projet qui garantirait aux citoyens et citoyennes du monde un accès démocratique à des organes de régulation sociale, culturelle et politique au niveau international. Mais on trouve, au sein du mouvement anti-mondialisation, deux autres tendances plus conservatrices : une tendance libérale nationaliste qui donne le primat à l'économie sur le politique mais demeure protectionniste au niveau national, et une tendance nostalgique de l'État-providence, qui promeut une conception nationale

de la citoyenneté et aspire à un retour à la souveraineté de l'État sur l'ensemble des instruments de régulation³³ (Kaldor, 2000).

Finalement, cette intégration des femmes dans les revendications générales des groupes anti-mondialisation progressistes représente un enjeu majeur. Comme le souligne un militant féministe, ce mouvement, encore appelé « internationale citoyenne » (*Politis*, 15-06-00), vient après le féminisme. Jusqu'alors, « il l'intègre tout en le faisant disparaître »³⁴. L'enjeu du Sommet des peuples à Québec en avril 2001 est celui de la confirmation de la visibilité du féminisme dans ce mouvement. La riposte de gauche à la mondialisation néolibérale sera-t-elle ouvertement féministe? La présence des représentantes de la marche au sommet « alternatif » sur le développement social (Copenhague +5, juin 2000) et l'intégration de leur résolution dans le texte final³⁵ est un premier pas dans ce sens. Cependant, étant donné les limites de la transnationalisation que nous avons soulignées, quelles sont les chances d'une telle volonté de construction d'une société civile internationale?

Il est évident que lors de la marche mondiale des femmes en 2000, les luttes des femmes et celles des militants anti-mondialisation se sont rejointes tant sur le plan organisationnel (la marche a mis pleinement à contribution la « mouvance des réseaux de solidarités ») que sur le plan revendicatif (avec l'analyse des problèmes socio-économiques en termes d'effets de structure liés à la forme néolibérale de la mondialisation). Cette action collective nouvelle représente un pas de plus dans la « transnationalisation des solidarités », c'est-à-dire « l'entrée en interaction de plus en plus intense entre des acteurs non étatiques collectifs ou individuels au-delà des frontières nationales de leur pays » (Clark, Friedman et Hochstetler, 1998). Participe-t-elle vraiment de la construction d'une « société civile internationale » comme l'affirment les leaders du mouvement³⁶?

Cette aspiration à la construction d'une société civile internationale nous renvoie aux études du courant « maximaliste » de la transnationalisation. Selon ce courant de pensée, la marche mondiale des femmes représenterait une *étape* dans la construction d'une société civile globale (Commission on Global Governance, 1995) répondant à un projet de démocratie cosmopolite encore inachevé (Archibugi, Held et Köhler, 1998). Cette interprétation comporte une dimension déterministe. Or, on ne sait pas ce que vont faire les acteurs des mouvements sociaux dans l'avenir. De surcroît, pour les auteurs qui font référence au concept de société civile globale, ce sont avant tout les ONG internationales et leurs nou-

velles interactions avec l'ONU, en particulier lors des conférences mondiales, qui permettent d'évaluer le degré d'achèvement d'une société civile globale (Clark, Friedman et Hochstetler, 1998: 33-34). La marche n'a pas été organisée par des ONG internationales ou par des réseaux de militants internationaux féministes mais par des associations de la base des mouvements de femmes du monde entier, coordonnées par la Fédération des femmes du Québec. Elle a surtout développé une stratégie de réalisation de marches nationales qui vise précisément à réaffirmer l'importance du niveau de régulation national. C'est d'ailleurs cette insistance sur la dimension nationale qui conduit les organisatrices à parler d'une société civile « internationale » et non « globale ». Ce n'est pas pour autant que la transnationalisation des solidarités n'a pas reposé sur l'image de « communautés imaginées » et participé à un processus de redéfinition de la politique mondiale (Lipschutz, 1992).

C'est pourquoi on ne peut pas non plus entièrement comprendre l'aspiration des acteurs à la construction d'une société civile internationale par les approches « modérées » de la transnationalisation des mouvements sociaux (Tarrow, 1998). Ces approches reposent sur l'idée que les frontières nationales demeurent importantes, tant pour la régulation politique que pour la culture qui sous-tend la compréhension des solutions de politiques publiques. Dans cette conception, la transnationalisation des solidarités est plutôt observée comme une stratégie destinée à débloquer une situation nationale. Les acteurs sont à la recherche de l'effet « boomerang »

sur les États nationaux d'une pression exercée de l'extérieur (Keck et Sikkink, 1998; Jenson et Papillon, 2000). La marche mondiale des femmes ne peut pas facilement être conçue comme une stratégie de franchissement de ses frontières par la Fédération des femmes du Québec pour résoudre une situation nationale bloquée. Au contraire, le répertoire d'action collective provient du succès de la marche *du pain et des roses* organisée par les Québécoises en 1995 pour lutter contre la pauvreté des femmes. De surcroît, il n'y a pas eu d'effet «boomerang» sur les États nationaux. Quand ils ont fourni des réponses aux marcheuses, ils ont utilisé la rhétorique néolibérale des limites du marché ou de leurs budgets pour délégitimer les revendications des femmes (*Le Devoir*, 13-10-00). C'est à peine si les féministes peuvent espérer avoir suscité chez les décideurs nationaux une prise de conscience de la nécessité de faire pression au niveau international et de prendre au sérieux la responsabilité des instances internationales comme l'ONU, la Banque mondiale ou le FMI dans la résolution des problèmes sociaux. En s'adressant au palier international pour combattre des obstacles rencontrés par leurs propres États nationaux, les féministes ont finalement déchargé ceux-ci d'une part de responsabilité dans les souffrances des femmes³⁷.

Enfin, ce mouvement n'entre pas non plus véritablement dans une stratégie de construction d'un mouvement transnational, comme Greenpeace par exemple, car, d'une part, la marche mondiale des

femmes respecte une certaine unité de temps (l'an 2000) et d'objet (violence et pauvreté), tandis que les mouvements transnationaux multiplient les objets de pression liés à la cause défendue (Tarrow, 1998 : 185); d'autre part, l'avenir de l'organisation n'est pas encore assuré au-delà de son suivi, même si l'intention de maintenir actif un réseau féministe international est exprimée. Peut-on dire, pour autant, qu'il ne s'agit que «d'échanges politiques transnationaux», c'est-à-dire de «formes de coopération temporaire entre des acteurs nationaux qui identifient un intérêt commun ou un ensemble de valeurs communes» car ils «ont chacun quelque chose à gagner de leur relation aux autres» (Tarrow, 1998 : 185)? La participation des féministes occidentales ne montre-t-elle pas que la marche mondiale des femmes ne se laisse pas réduire à une stricte relation en termes de coûts-bénéfices? Pourquoi ne pas admettre que l'idée de construction d'un mouvement transnational serait plus mobilisatrice pour les actrices que le simple intérêt de leurs groupes, étant entendu que la forme et le contenu de ce mouvement demeurent inconnus et sujets à recomposition ou décomposition par les actrices elles-mêmes?

Conclusion

D'après notre étude, considérer cette nouvelle forme de transnationalisation des solidarités comme une étape dans la construction d'une société civile globale est aussi réducteur que de la considérer comme une stratégie pour augmenter les bénéfices de revendications

nationales ou encore comme un simple échange intéressé entre des associations nationales. Comme le montrent Jenson et Papillon, au-delà des résultats politiques et des stratégies, le recours à des alliances transnationales contribue à la construction et à la définition des identités (Jenson et Papillon, 2000). En ce sens, ce n'est qu'en considérant ce phénomène comme un *processus* que l'on a pu analyser et comprendre les limites de cette construction de solidarités et de visions du monde communes. De par sa nature historique, le processus d'organisation d'une action collective transnationale a des effets inattendus. Il a, par exemple, conduit à des alliances avec des groupes religieux opposés à l'avortement qui représentent une menace au maintien de la coalition internationale. En même temps, il a encouragé le développement de nouvelles formes de militantisme féministe, en particulier un militantisme masculin et une mobilisation plus large en vertu d'une identité plus politique que sexuelle. Enfin, il a conduit à mieux intégrer la problématique féministe dans cette riposte de gauche à la mondialisation qui met en évidence les fondements néolibéraux et patriarcaux de la forme actuelle de la mondialisation économique, politique et culturelle et qui tente de lui inventer une forme démocratique, égalitaire et sociale. Finalement, ce processus a reposé sur des représentations assez réalistes de la mondialisation, qui refusent de mettre en concurrence les niveaux de régulation sociale et politique local, national, suprarégional et international, et les considèrent comme complémentaires. En ce sens, les actrices

**La transnationalisation des solidarités:
l'exemple de la marche mondiale des
femmes**

158

de la marche mondiale des femmes ont manifesté une compréhension sophistiquée de la gouvernance à niveau multiple que les politologues tentent actuellement de mieux cerner. L'exemple de la marche mondiale des femmes montre que les modèles de compréhension de la transnationalisation des mouvements sociaux restent incomplets. De même qu'il faut repenser l'État et les modèles de gouvernance et de régulation sociale à la lumière des changements majeurs dans les représentations sociales et politiques de l'économie liés à la mondialisation, de même il faut repenser la nouvelle configuration de l'action collective des mouvements sociaux à la lumière des changements de perspectives qu'ils adoptent. Or leur diversité, leur dispersion à l'échelle de la planète interdisent pour un seul chercheur d'en rendre compte de manière globale. Le défi ne réside-t-il pas alors également dans la capacité pour les institutions du savoir social de s'inscrire elles-mêmes dans ce grand processus de transnationalisation?

Isabelle Giraud
Université de Montréal et
Université de Versailles-Saint-
Quentin en Yvelines

Notes

¹ Pour plus de détails sur les manifestations qui se sont déroulées dans 53 pays du monde, voir le *Bulletin de liaison de la marche mondiale des femmes*, 3, 2 (avril 2000), « Spécial 8 mars ». Une grande majorité des informations utilisées dans cet article provient du site de la Marche mondiale des femmes: <http://www.ffq.qc.ca/marche2000/fr/>.

² Par exemple, le Center for Women's Global Leadership (CGWL) a servi de relais auprès de l'ONU. Sur l'importance d'établir cette distinction entre mouvements sociaux nationaux, ONG internationales et réseaux transnationaux, voir Tarrow (2001).

³ Je remercie vivement Jane Jenson et Pascale Dufour pour leurs commentaires fructueux et leur soutien, ainsi que l'ensemble des personnes qui ont accepté de nous accorder des entrevues. Tous mes remerciements vont également à Nadia Ponce pour son aide et à Annie Goupil pour sa participation au début cette recherche.

⁴ Cette prise de conscience s'est produite en particulier lors d'un forum international sur l'économie sociale organisé par le groupe Relais-femmes qui avait réuni les Québécoises et leurs invitées étrangères au moment de la marche du pain et des roses, en juin 1995.

⁵ Intervention de Manon Massé, FFQ, coordonnatrice de la marche du Québec, au Département de science politique de l'Université de Montréal, le 4 avril 2000.

⁶ http://www.ffq.qc.ca/marche2000/fr/cahier/c_03.html. Consulté le 01-11-00.

⁷ Cahier des revendications mondiales, <http://www.ffq.qc.ca/marche2000/fr/cahier> (partie sur la pauvreté). Consulté le 01-11-00.

⁸ Voir le résumé de la lettre adressée à Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, New York, mardi 17 octobre: « La Marche tient à exprimer la colère et la frustration des femmes lorsqu'elles voient l'ONU s'associer à l'entreprise privée au sein du Global Compact ou s'allier aux plus puissants de ce monde (OCDE, FMI, BM) lors du Sommet de

Copenhague+5. Elle demande à l'ONU d'affirmer son autorité politique et d'exiger le respect des valeurs et pratiques liées aux droits humains fondamentaux, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels ». <http://www.ffq.qc.ca/marche2000/fr/special-onu.html>.

⁹ *Revendications mondiales*, chapitre sur la pauvreté: http://www.ffq.qc.ca/marche2000/fr/cahier/c_03.html.

¹⁰ Pour plus de détails, voir le chapitre IV A, « La persistance de la pauvreté, qui pèse de plus en plus sur les femmes », dans la plate-forme d'action de Beijing. Nations Unies, *Rapport de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes* (Beijing, 4-15 septembre 1995), [gopher://gopher.un.org:70/00/conf/fwcw/off/a-20.fr](http://gopher.un.org:70/00/conf/fwcw/off/a-20.fr).

¹¹ On trouve: égalité, équité: 10 fois, inégalités: 9 fois dans les revendications mondiales, mais la moitié des emplois du mot concerne les inégalités et l'égalité dans un sens général et non spécifique aux relations hommes-femmes.

¹² Keck et Sikkink ont calculé que la convention mentionne le mot « discrimination » 29 fois, et les mots égal et égalité 34 fois (note de bas de page 168).

¹³ Selon la sociologue Annick Druelle, la table des groupes de femmes de Montréal ne soutient pas pleinement l'organisation de la marche mondiale pour cette raison. Elles ont d'ailleurs décliné tout rendez-vous avec nous à ce sujet, disant qu'elles se sont contentées de prêter des locaux. Entretien à Montréal, 4 avril 2000.

¹⁴ Pour plus de renseignements sur cette association, voir son site: <http://www.devp.org/francais/intro.html>.

¹⁵ Par exemple, le rapport du Fond des Nations Unies sur la population 2000, dont l'axe majeur concerne la dénonciation des violences faites aux femmes, fait reposer, encore plus que le rapport de la conférence du Caire, la résolution des problèmes majeurs de population au XXI^e siècle sur le contrôle par les femmes de leur fécondité. <http://www.unfpa.org/swp/2000/francais/index.html>.

¹⁶ Je remercie la sociologue Annick Druelle des renseignements qu'elle a fournis sur

le rôle de ces organismes dans l'étape initiale d'envoi des courriers à travers le monde. La liste de ces organismes se trouve à l'adresse suivante : <http://www.ffq.qc.ca/marche2000/fr/partenaires.html>.

¹⁷ Entretien avec la directrice du CDEACF au stand du groupe lors des ateliers de la marche mondiale des femmes du 12-10-00 à Montréal.

¹⁸ Voir le bulletin de liaison en ligne, 4, 1, février 2001 : «Voilà en effet quelle était notre ultime raison de marcher : accroître l'impact de l'analyse que nous portons. Cette analyse qui nous mène à vouloir redéfinir les règles politiques, sociales, et économiques qui nous gèrent. Le féminisme est une pensée, un projet de société, une alternative, une autre façon de voir le monde ».

¹⁹ Conférence de Manon Massé au Département de science politique de l'Université de Montréal, 4-04-00.

²⁰ Cette identification s'est faite à partir de l'analyse de l'éventail des réponses obtenues à la question : « Pourquoi participez-vous à la marche ? ». Enquête des 13 et 14 octobre 2000 à Montréal auprès de 41 participants.

²¹ Voir <http://www.crcq.qc.ca/web/frameSet.cfm?section=enjeux/solidarite> (consulté le 17-11-2000).

²² Entretien du 30 octobre 2000 avec Chantal Villeneuve, responsable de la communication pour la Table féministe inter-spirituelle. Nous pensons également à l'association des religieuses pour la promotion des femmes, qui veut avant tout féminiser l'humanité (*Le Devoir*, 16-10-00. <http://ledevoir.com/chro/2000c/chle161000.html>, consulté le 01-03-01).

²³ <http://www.devp.org/francais/wmqandaF.htm>, consulté le 30-05-00.

²⁴ «There are elements which have been introduced into the program of the March of Women, which we do not in any way endorse. And let no one say we do. [...] One of the organizers of the March said she did not want pro-life people in the March. She told us to stay home. We won't stay home. In defiance we're going to march, proclaiming the right to the fullness of life for all the living. » John Sherlock, Conférence reli-

gieuse canadienne (<http://www.crcq.qc.ca/web/frameSet.cfm?section=enjeux/solidarite>, consulté le 17 novembre 2000).

²⁵ Remarque recueillie à Paris le 6-07-00 au cours d'un entretien avec Susie Rojzman, représentante pour la France dans le comité de liaison international de la marche mondiale des femmes.

²⁶ Les responsables de la FFQ ont alors pris position sur l'interprétation de la revendication V2 sur la santé reproductive comme étant un droit à la contraception et à l'avortement. *Le Devoir*, 26 février 2001.

²⁷ Voir le communiqué du 08-03-2001 sur le site de la marche mondiale.

²⁸ Entretien avec Mélanie au stand de SalAMI lors des ateliers du 13-10-00 à Montréal.

²⁹ Voir l'article de Marc Lemire, qui cite un appel à la mobilisation d'Opération SalAMI de 1998 commençant par « Notre résistance à l'AMI s'enracine dans notre farouche opposition aux tendances fondamentales d'un patriarcat et d'un capitalisme... » (p. 77). Mais l'auteur, pour conclure, ne retient dans l'identification de l'adversaire principal des mouvements de citoyens que « la logique de système capitaliste dans sa forme néolibérale » (p. 78). Or ce système est aussi patriarcal.

³⁰ «Ces revendications pour une «Justice globale» sont portées par une vaste coalition internationale de 504 organismes, dont 50 years Is Enough Network (États-Unis), Alternative Information & Development Centre (Afrique du Sud), Anti Debt Coalition (Indonésie), Ecumenical Support Services (Zimbabwe), Focus on the Global South (Thaïlande), Food First (États-Unis), Institute for Policy Studies, Global Economy Project (États-Unis), Jubilee 2000 Afrika Campaign (Grande-Bretagne, États-Unis, Afrique du Sud), Kenya Human Rights Commission (Kenya), Zimbabwe Coalition on Debt & Development (Zimbabwe), Diverse Women for Diversity (Inde), Fédération étudiante canadienne (Canada), Food Not Bombs, ATTAC, L'observatoire de la mondialisation. Cette coalition s'est formée à la suite des événements entou-

rant la conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de Seattle, en novembre 1999. » <http://www.ffq.qc.ca/marche2000/fr/commun-2000-04-13.html>.

³¹ <http://www.ffq.qc.ca/marche2000/fr/commun-2000-10-17.html>.

³² Voir le résumé de la lettre adressée à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international, Washington, 16-10-00.

³³ Notre typologie, construite à partir d'une revue de presse sur la bataille de Seattle, recoupe presque parfaitement la typologie de Mary Kaldor, qui distingue les courants selon leur esprit de clocher (*parochial*) et leur esprit cosmopolite (*cosmopolitan*) d'un côté, leur tendance néolibérale et leur tendance redistributionniste de l'autre. Elle aboutit ainsi à un tableau avec les quatre tendances, nouvelle droite-ancienne gauche d'une part, multinationales-réseaux civiques mondiaux de l'autre (Kaldor, 2000).

³⁴ Remarque soulevée en entretien par Julien Adda, Mouvement français pour le planning familial, Paris, 6 juillet 2000.

³⁵ Le sommet alternatif, organisé par ATTAC-France, regroupe uniquement les associations opposées à la mondialisation; il s'est tenu à part du forum des ONG organisé par l'ONU lors de son Assemblée générale extraordinaire sur le développement social à Genève, du 26 au 30 juin 2000 (*L'Humanité*, 24 et 26 juin 2000). En ligne : <http://www.humanite.presse.fr/journal/2000/2000-06/2000-06-26/2000-06-26-038.html>.

³⁶ Communiqué du 17-10-00 : <http://www.ffq.qc.ca/marche2000/fr/commun-2000-10-17.html>.

³⁷ Remarque soulevée en entretien, le 6-10-00, par Andrée Labrie du comité permanent sur le statut de la femme : « Ce n'est pas parce que le gouvernement canadien a mal fait son travail qu'il y a nécessairement ce problème là, c'est plus un problème international. [...] Donc évidemment, l'ONU peut proposer aux gouvernements d'agir et les gouvernants vont se sentir moins coupables et moins responsables à titre individuel ».

**La transnationalisation des solidarités :
l'exemple de la marche mondiale des
femmes**

160

Bibliographie

- ARCHIBUGI, Daniele, David HELD et Martin KÖHLER. 1998. *Re-imagining Political Community*. Stanford, California, Stanford University Press.
- CALLAMARD, A. 2000. « Les femmes à l'assaut du ciel », *Le Monde diplomatique*, 16 juin : 1et 16.
- CASTELLS, M. 1997. *The Power of Identity*. Cambridge, Mass., Blackwell Pub.
- CHAMPAGNE, P. 1984. « La manifestation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52/53 : 23-41.
- CLARK, A. M., E. J. FRIEDMAN et K. HOCHSTETLER. 1998. « The sovereign limits of global civil society. A comparison of NGO participation in UN World Conferences on the environment, human rights, and women », *World Politics*, 51 (octobre) : 1-35.
- COMMISSION ON GLOBAL GOVERNANCE. 1995. *Our Global Neighbourhood*. Oxford et New York, Oxford University Press.
- DRUELLE, A. 2000. *La Présence des groupes de droite antiféministes aux Nations Unies*. Rapport rédigé sous la direction de Marie Andrée-Roy, Denise Couture et Anita Caron, Institut de recherches et d'études féministes (UQAM), mai. En ligne : <http://netfemmes.cdeacf.ca/documents/#mouvement>.
- EISENSTEIN, Z., éd. 1979. *Capitalist Patriarchy and the Case for Socialist Feminism*. New York, Monthly Review Press.
- GEORGES, S. 1999. « Le commerce avant les libertés », *Le Monde diplomatique*, novembre : 1, 16 et 17.
- HIRATA, H., et D. SENOTIER. 1996. *Les Femmes et le partage du travail*. Paris, Syros.
- JENSON, J. 2000. « Restructuring citizenship regimes : The French and Canadian women's movements in the 1990s », dans J. JENSON et B. de SOUSA SANTOS. *Globalizing Institutions. Case Studies in Regulation and Innovation*. Hampshire, England, et Burlington, Vermont, Ashgate Publishing.
- JENSON, J. 1998. « Les réformes des services de garde pour jeunes enfants en France et au Québec : une analyse historico-institutionnaliste », *Politique et Sociétés*, 17, 1-2.
- JENSON, J. 1995. « Mapping, naming and remembering : Globalisation at the end of the twentieth century », *Review of International Political Economy*, 2, 1 : 96-116.
- JENSON, J., et M. PAPILLON. 2000. « Challenging the citizenship regime : The James Bay Cree and transnational action », *Politics and Society*, 28, 2 (juin) : 245-264.
- JOBERT, B. 1994, dir. *Le Tournant néolibéral en Europe*. Paris, L'Harmattan.
- KALDOR, M. 2000. « Civilising globalisation ? The implication of the "battle in Seattle" », *Millennium : Journal of International Studies*, 29, 1 : 105-114.
- KECK, M., et K. SIKKINK. 1998. *Activist Beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics*. Ithaca et Londres, Cornell University Press.
- LACHAPELLE, G. 1998. « Le comportement politique des Québécoises lors de la campagne référendaire de 1995 : une application de la théorie du dépistage », *Politique et Sociétés*, 17, 1-2.
- LAMOUREUX, D. 1996. « Féminisme, citoyenneté et démocratie », dans Alisa DEL RE et Jacqueline HEINEN. *Quelle Citoyenneté pour les femmes ? La crise des États-providence et de la représentation politique en Europe*. Paris, L'Harmattan : 47-63.
- LEMIRE, M. 2000. « Mouvement social et mondialisation économique : de l'AMI au cycle du millénaire de l'OMC », *Politique et Sociétés*, 19, 1 : 49-78.
- LÉVESQUE, B., et M. MENDELL. 1999. « L'économie sociale au Québec : éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche », *Lien social et Politiques-RIAC*, 41 (printemps).
- LIPSCHUTZ, R. D. 1992. « Reconstructing the world politics : The emergence of global civil society », *Millennium : Journal of International Studies*, 21/3 : 389-420.
- MARUANI, M., dir. 1998. *Les Nouvelles Frontières de l'inégalité. Hommes et femmes sur le marché du travail*. Paris, La Découverte.
- MARUANI, M., et E. REYNAUD. 1993. *Sociologie de l'emploi*. Paris, La Découverte.
- MASSON, D. 1999. « Repenser l'État. Nouvelles perspectives féministes », *Recherches féministes*, 12, 1 : 5-24.
- PETERSON, M. J. 1992. « Transnational activity, international society and world politics », *Millennium : Journal of International Studies*, 21/3 : 371-388.
- RAPPORT DE LA CONFÉRENCE MONDIALE chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix : Nairobi, 15-26 juillet 1985. New York, Nations Unies, 1986.
- SEN, G., et C. GROWN. 1992. *DAWN. Femmes du Sud, autres voix pour le XXIème siècle*. Paris, Côté-femmes.
- TARROW, S. 1998. *Power in Movement : Social Movements, Collective Action, and Politics*. Cambridge, New York, Cambridge University Press.
- TARROW, S. 2001. « La contestation transnationale », dans V. GUIRAUDON, dir. *Sociologie de l'Europe. Mobilisations, élites et configurations institutionnelles. Cultures et Conflits*, 38/39. Paris, L'Harmattan. En ligne : <http://www.conflits.org/Numeros/38-39tarrow.htm>.
- WICHTERICH, C. 1999. *La Femme mondialisée*. Paris, Solin, Actes Sud.